

Bobigny, le 07 juillet 2020

Le Tribunal de Commerce de Paris a rendu son jugement concernant notre entreprise Presstalis ce 1^{er} juillet : la liquidation judiciaire sans poursuite d'activité a été prononcée.

L'offre de reprise de la Coopérative des Quotidiens qui a été validée par le Tribunal de Commerce donne naissance à une nouvelle société : France Messagerie.

Notre organisation syndicale et l'ensemble des salariés de l'entreprise ont espéré un temps que la nouvelle structure, débarrassée d'un très lourd passif (plus de 450 millions de fonds propres négatifs), repartait sur de bonnes bases... Force est de constater qu'il n'en est rien !

Alors que la Coopérative des Magazines s'était engagée à apporter du chiffre d'affaires à la nouvelle messagerie, condition nécessaire à sa pérennité, les salariés font le triste constat chaque jour que la production n'est pas au rendez-vous.

Grande inquiétude lorsque nous nous sommes aperçu la semaine dernière que le titre « Marianne » ne passait plus par Bobigny mais par les MLP.

Par ailleurs, la « Correspondance de la Presse » du 06 juillet nous apprend qu'une « **nouvelle société coopérative de groupage de presse serait en cours de constitution** » à l'initiative de CMI, Prisma et Reworld Media. Ces trois grands groupes avaient pourtant pris l'engagement d'assurer les volumes de VMF sur notre site d'exploitation.

Concernant l'activité à l'international, il ne reste que peu de titres en traitement. Si on s'en réfère à la Lettre A du jour, la restructuration effectuée sur les équipes Import/Export au siège de l'entreprise ne permet plus de faire fonctionner ces activités comme il se doit : « *France Messagerie se prive ainsi de près de 15% de son volume à l'international* ».

Ces deux activités qui ont pourtant fait la spécificité de notre entreprise par rapport à notre concurrent (les MLP) sont à l'abandon : cette décision stratégique prise par nos dirigeants nous semble tout à fait destructrice !

Concernant les Centre de Distribution Régionaux, l'arrêt de l'activité des CDR suite à la liquidation totale de la SAD a eu un impact néfaste sur la distribution des quotidiens étrangers du niveau 1 : nous ne les traitons plus depuis déjà un mois.

Les cinq salariés restants sur les CDR sont très inquiets quant à l'avenir de leur activité.

Cerise sur le gâteau, nous apprenons par notre cadre en poste sur le site de l'imprimerie Paris Offset Print à La Courneuve que les quotidiens hippiques « Tiercé Mag » et « Bilty » cessent leur parution papier à compter de ce jour. C'est une très mauvaise nouvelle : pour l'imprimerie, pour le site de Bobigny, mais également pour nos camarades chauffeurs.

Nous déplorons l'absence d'information aux IRP sur des sujets aussi importants qui impactent directement notre exploitation. Une fois encore, c'est dans notre atelier que nous constatons les dégâts puis par voie de presse.

C'est à se demander si quelqu'un est encore aux commandes sur le plan industriel dans cette entreprise ! Y a-t-il une réelle volonté de faire perdurer dans le temps notre nouvelle messagerie, ou sommes nous déjà dans la perspective d'une messagerie unique ?

Les salariés de Bobigny ont reçu un courrier du mandataire judiciaire leur demandant de fournir un RIB afin d'effectuer le règlement des créances salariales (arriérés de salaires, indemnités). La direction n'a fait aucune communication en ce sens. Ca ne pose pas de problème pour les salariés volontaires au départ, mais vous pourrez comprendre que ca peut être inquiétant pour ceux qui ont intégré France Messagerie (demande de copie de la carte vitale, de la pièce d'identité, d'un rib).

Depuis quelques semaines les élus auront reçu peu d'informations, et pire elles sont parfois erronées.

En effet nous sommes dans le flou :

- sur le plan industriel, il y avait une vraie activité et le site de Bobigny assurait jusque là les traitements d'Import/Export, des magazines, des quotidiens et des invendus.
- Sur le plan social, les salariés sont particulièrement anxieux au vu des décisions qui ont été prises par les éditeurs.

La Section Messagerie, très impliquée depuis la mise en place de la restructuration de notre activité ne laissera pas dévitaliser le dernier centre d'exploitation encore en activité en région parisienne sans réagir.

A ceux qui espèrent le voir disparaître, nous les mettons en garde : nous ne mourrons pas seuls ! A bon entendeur...

Une telle issue serait dommageable pour l'ensemble de la filière.